

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 04 février 2026

Objet : Avenant N°53 au contrat de concession signé avec Axione Limousin – Evolution du catalogue tarifaire

L'an deux mille vingt-six, le quatre février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux (22) janvier 2026, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 31 (dont 8 procurations) -108 voix

Votants : 31 Pour soit 108 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL
Mr François VINCENT – 15 voix – 1^{ER} VP - PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Philippe VIDAU – (procuration donnée à Mr Continsouzans) – 5^{ème} VP – 2 voix
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP – VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix – (procuration donnée à Mr Peyramaure)
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – PRESENTIEL
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Carcat) – 2 voix
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - PRESENTIEL
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – PRESENTIEL
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) – 1 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – (procuration donnée à Mr Hazouard)
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – PRESENTIEL
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr Grass) – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président CD87
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Président de la CC POL
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Conseiller communautaire Agglo de Brive
Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Adjointe au Maire de Limoges
Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller communautaire CC ELAN
Conseillère départementale du CD87
Président de la CC Briance Combade
Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Conseiller communautaire CC Noblat
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – 7^{ème} VP (et son suppléant) – 1 voix
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (et son suppléant) 1 voix
Mr Bruno FLEURY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Albin FREYCHET – 'et son suppléant) – 15 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Vincent LEONTE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – (et sa suppléante) – 2 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) 2 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Présidente Département Corrèze
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Vice-Président de la CC POL
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président CC Pays Sostranien
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Conseillère Départementale de la Corrèze
Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20260204-CS125_D961-

N°961-1

En référence à la délibération N°218 du 1er juillet 2010, le comité syndical a décidé de valider, par délibération, toutes les modifications tarifaires au fur et à mesure des demandes du délégataire puis de régulariser, par voie d'avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de l'année. DORSAL ne l'a pas présenté en décembre, il vous propose d'acter cet avenant en ce début d'année 2026.

En 2025, une évolution du catalogue tarifaire d'Axione Limousin a été actée lors des comités syndicaux des 6 février (D921) et 26 mars (D932) selon les termes suivants :

Arrêt de la commercialisation de l'offre Ligne Radio

Dans le cadre de l'arrêt technique planifié des services radio LTE, la commercialisation de l'offre « Ligne Radio » est arrêtée.

Evolution de l'offre Ligne DSL

Les offres DSL au catalogue d'Axione Limousin évoluent au gré des évolutions de l'offre d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange.

Dans le cadre du décommissionnement de la boucle locale cuivre et de la finalisation des déploiements FTTH sur le territoire national, Orange a introduit le 1^{er} janvier 2024 un principe de zonage tarifaire de son offre d'accès à la boucle locale cuivre.

Axione Limousin a donc repris ce principe de zonage dans son contrat Ligne ADSL.

Ce principe a pour conséquence l'application d'un tarif différencié et évolutif dans le temps sur les communes de l'ex-région Limousin éligibles à l'offre Ligne ADSL d'Axione Limousin.

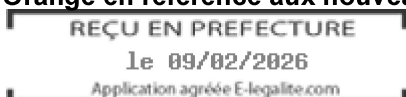
Les zones tarifaires définies par Orange et reprises par Axione Limousin sont décrites ci-dessous :

	Définition	Méthodologie	Nb de communes par zones au mois de janvier 2025 sur l'ex-Région Limousin	Fréquence de mise jour
Zone A	Communes orientées cout	Communes qui ne sont pas dans la zone B et C	232	Tous les trimestres
Zone B	Communes dont au moins 95% des locaux sont raccordables à l'infrastructure FttH depuis plus de 9 mois	Source : observatoire des abonnements et déploiements du haut et très haut débit de l'Arcep : % calculé comme le rapport entre la colonne "nombre de locaux raccordables" et la colonne "meilleure estimation IPE"	488	
Zone C	Commune fermée commercialement depuis 6 mois, et pour laquelle une fermeture technique par zone a été annoncée par Orange dans moins de 2 ans	Source : sur la base du fichier trajectoire publié par Orange	10	

Les détails des évolutions tarifaires appliquées par orange au 1^{er} janvier 2025 et leurs impacts sur les tarifs DSL d'Axione Limousin sont les suivants :

Zones	Tarifs d'accès Ligne ADSL	Tarifs mensuels Orange Jusqu'au 31 décembre 2024	Tarifs mensuels Orange à partir 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs mensuels d'Axione Limousin jusqu'au 31 décembre 2024	Tarifs mensuels d'Axione Limousin à partir du 1 ^{er} janvier 2025
Zone A	Accès ADSL en dégroupage total	11,12 €	11,12 €	19,69 €	19,69 €
Zone B	Accès ADSL en dégroupage total	11,87 €	12,62 €	20,44 €	21,19 €
Zone C	Accès ADSL en dégroupage total	11,87 €	12,62 €	20,44 €	21,19 €
N/A	Accès ADSL en dégroupage partiel	1,77 €	1,77 €	10,69 €	10,69 €

Il est proposé de profiter de cet avenant pour actualiser l'évolution tarifaire DSL de la Boucle Locale Orange en référence aux nouveaux tarifs de juillet 2025 (cf annexe 1).



Evolutions de la gamme OPERA BUSINESS (V25.1)

Les offres de la gamme OPERA BUSINESS sont dédiées aux entreprises. Elles bénéficient de débits symétriques garantis et d'une Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) de 4H.

Les constats de Marché sur ce type de produit montrent un dépositionnement des offres d'Axione Limousin sur les profils 500 Mbps et 1 Gbps et la nécessité d'intégrer des profils supérieurs à 1 Gbps.

Les profils 10 Mbps et 100 Mbps restent inchangés : 130€/mois

Le profil 300 Mbps est remplacé par 500 Mbps, et son tarif passe de 250€/mois à 210€/mois

Le profil 1 Gbps passe de 380€/mois à 250€/mois

Création des profils :

- 2 Gbps : 400€/mois
- 4 Gbps : 500€/mois
- 10 Gbps : 650€/mois

Ces évolutions figurent en annexes 2 et 3 de l'avenant.

Evolutions de l'offre FON (V25.01)

Les constats de Marché montrent une évolution à la baisse des offres FON, nécessitant une adaptation des offres proposées par Axione Limousin.

Offres FON Location

Evolutions FON Location - 2025

V 21.01				V 25.01			
AVANT - Axione LIMOUSIN (Axione)				APRES			
Location annuelle	1 an	3 ans	5 ans	Location annuelle	1 an	3 ans	5 ans
0 à 25 km	1,35 €	1,15 €	0,85 €	0 à 10 km	1 €	0,90 €	0,80 €
25 à 100 km	1,15 €	1,00 €	0,75 €	10 à 25 km	0,60 €	0,50 €	0,40 €
> 100 km	1,05 €	0,85 €	0,65 €	+ 25 km		0,25 €	

Offres FON IRU

Evolutions FON – IRU -2025

V 21.01

AVANT		
IRU	15 ans (AXIONE)	7 et 15 ans (AXIONE LIMOUSIN)
0 à 25 km	4,80 €	4,80 €
25 à 100 km	4,25 €	4,25 €
100 à 200 km	3,65 €	3,65 €
200 à 400 km	3,00 €	3,00 €
> 400 km	2,75 €	2,75 €

V 25.01 Mis en cohérence avec les tarifs de location

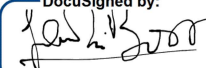
APRES	
IRU	15 ans
0 à 10 km	4,80 €
10 à 25 km	3,70 €
+ 25 km	2,30 €

Ces évolutions figurent en annexe 4 de l'avenant.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- *la mise en place de l'avenant N°53 au contrat de concession selon les termes inscrits ci-dessus afin d'intégrer les modifications intervenues en 2025,*
- *d'autoriser le Président à signer l'avenant N°53 au contrat de concession intégrant les annexes liées aux évolutions des services DSL / OPERA BUSINESS / FON*
- *d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cet avenant.*

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

DocuSigned by:

 F34FA9DD6D66472...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE
Le 09/02/2026
Application agréée E-legalite.com

N°961-4